



Au lycée et au collège, quel sera le rôle des éco-délégués ?



Le vendredi 20 septembre 2019, alors que les collégiens, lycéens et jeunes de dizaines de pays du monde sont descendus dans la rue pour alerter sur la crise climatique et réclamer des politiques environnementales adéquates, Jean-Michel Blanquer et Brune Poirson ont visité un collège parisien pour lancer officiellement les élections des éco-délégués.

Le ministre de l'Éducation nationale et la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire ont détaillé les missions émanant de ce nouveau rôle. **À l'issue des élections, un éco-délégué sera élu par classe et devra mener des missions "autour des enjeux du développement durable et de la biodiversité avec une philosophie 'tous éco-responsables'.**

Lire aussi : Lycée : la biodiversité s'installe dans vos classes

Sensibilisation et proposition d'actions

Plus concrètement, ces élus devront notamment **"sensibiliser [leurs] camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique"**. Par exemple, "éteindre les lumières", "vérifier que les radiateurs sont bien réglés" ou "installer des poubelles de tri". Leurs autres missions leur demanderont d'être observateurs et force de proposition : **"identifier les actions et les projets" à mener pour améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir et sensibiliser les élèves, etc.**

"C'est une façon d'être plus concret sur les enjeux de l'environnement", a défendu Jean-Michel Blanquer à l'issue de la visite. "Il est temps de passer à l'action et de faire en sorte que les élèves soient au cœur de cette action", a surenchéri Brune Poirson.

Un collège-potager "emblématique"

L'établissement n'a pas été choisi au hasard. **Le collège Pierre Mendès France, dans le XXe arrondissement de Paris, est en effet "un collège emblématique" dans le domaine écologique**, selon les mots du ministre. **Une courte visite suffit à s'en rendre compte : ici, chaque parcelle de terre ou presque est utilisée comme potager.** Même s'il faut parfois se pencher un peu pour les apercevoir, les sols regorgent de tomates, de fraises, de courges ou de potirons. Les plus connaisseurs reconnaîtront même les haricots verts et la lavande.

*Pour ses potagers, le collège Pierre Mendès France, à Paris (XXe), pratique la permaculture.
// © Thibaut Cojean*

Tout au long de la visite, les encadrants et élèves ont présenté leur travail aux ministres : "On utilise du compost et de la permaculture", **"on explique aux élèves que les méthodes naturelles valent mieux que les produits chimiques"**. Presque tout le terrain est utilisé dans un cadre pédagogique : attenante au parking du personnel, **une petite mare a été creusée il y a deux ans pour étudier l'écosystème et les relations entre les êtres vivants. Juste à côté, un enclos accueille deux poules et un lapin.**

Lire aussi : Grand débat : lycéens, vos propositions pour le climat

Un rôle de responsabilisation et de construction citoyenne

La construction de ce projet ne s'est pas faite en un jour. **La mise en place des potagers a commencé en 2012 en partenariat avec l'association Veni Verdi. "Au collège, on gère l'entretien du site et l'animation auprès des élèves, en collaboration avec les professeurs de SVT et de Segpa"**, présente Margot-Lys Duval, chargée de mission de l'association auprès du collège. Veni Verdi intervient dans six établissements de l'est parisien, sur le temps scolaire mais aussi en dehors des cours. **Leurs ateliers peuvent même remplacer les punitions lourdes : "Au lieu d'être exclus, les élèves travaillent sur le jardin. Cela permet de les responsabiliser et d'embellir les lieux"**, explique Margot-Lys Duval.

Utilisés comme "supports de travail" en SVT, physique-chimie et mathématiques, **les jardins du collège jouent en réalité un rôle bien plus large. "Il ne s'agit pas d'un seul projet pédagogique, mais d'un ensemble d'actions qui vont concourir à la réussite scolaire et à l'épanouissement des élèves, à leur autonomie"**, détaille Nathalie Dupain, la principale du collège. Il en ira de même pour les éco-délégués. Jusqu'ici, le collège Pierre Mendès France n'en élisait pas, mais dès cette année, **ils seront inclus à la vie citoyenne du collège et leur mission ira plus loin que celui attendu par le ministère.** "Comment on construit la vie citoyenne dans un établissement scolaire ? interroge Nathalie Dupain. C'est un ensemble de tout : cela se fera avec les éco-délégués, les délégués et le conseil de la vie collégienne."

Lire aussi : La rentrée 2019 placée sous le signe du développement durable